



UN OUTIL DE DÉVELOPPEMENT DURABLE AU SERVICE DE LA RÉGION

Le Parc Chasserat est reconnu par la Confédération depuis 2012. Il fait partie des 16 parcs naturels régionaux qui, avec les 2 parcs périurbains et le Parc national, concernent quelque 13% du territoire suisse.

À la différence du Parc national, dans les Grisons, dont la mission est entièrement dévolue à la protection stricte de la nature sans aucune intervention humaine, un parc naturel régional soutient le développement durable des activités économiques et humaines sur son territoire.

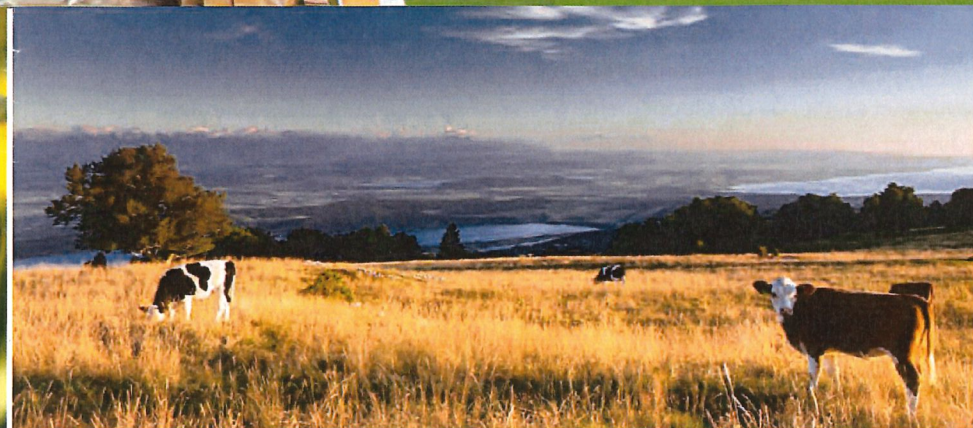
Son but est de préserver et mettre en valeur son patrimoine, naturel, bâti ou même immatériel, et d'offrir une riche complémentarité dans de multiples domaines aux institutions régionales existantes.

Parc régional Chasserat
 Place de la Gare 2
 CH - 2610 St-Imier
 T + 41 (0)32 942 39 49
 www.parcchasserat.ch



**1999-2019:
 20 ANS D'ACTIVITÉS**

Un bilan pour préparer la Charte 2022-2031



UN PARC NATUREL RÉGIONAL, LE PROJET DE TOUTE UNE RÉGION

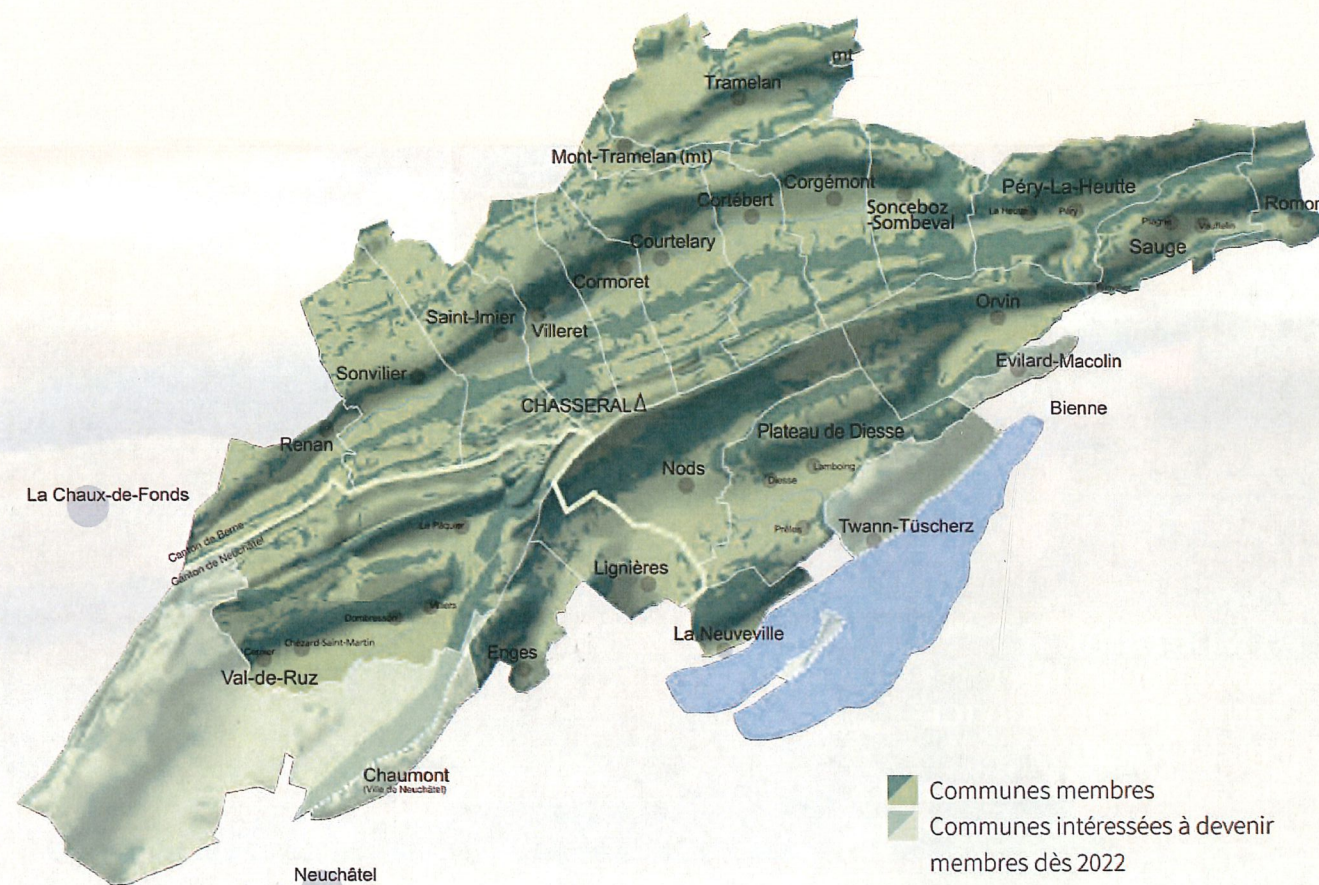
À la fin de l'année 2020, les législatifs des communes formant le Parc seront amenés à valider la nouvelle Charte valable pour la période 2022-2031.

Ce document a pour objectif de montrer, par une sélection d'éléments concrets, quelques-unes des principales actions réalisées par le Parc sur l'ensemble du territoire, et sur chaque commune en particulier.

Le Parc est l'affaire de tous: ces interventions et événements n'auraient pu être possibles sans la collaboration de nombreux partenaires, ni sans le soutien des communes membres.

UN FRANC VERSÉ PAR LES COMMUNES ET LES MEMBRES = 11 FRANCS POUR LA RÉGION!

Le Parc Chasseral a réalisé des investissements liés à ses projets pour un montant de 1,28 million de francs en moyenne par année entre 2002 et 2019. Les dernières années, les investissements s'élevaient à plus de 2 millions par an. Les communes participent à raison de 4 francs par an et par habitant. Un engagement financier qui permet de mobiliser d'importants fonds publics et privés.



■ Communes membres
■ Communes intéressées à devenir membres dès 2022

1999-2019: 20 ANS EN 10 FAITS MARQUANTS

1999-2002

L'association «Parc régional Chasseral» voit le jour en 2002, après 3 ans d'intense préparation menée par les associations régionales, des communes intéressées, des groupes d'intérêts et des services cantonaux de Berne et de Neuchâtel.

2008

La protection de la végétation sub-alpine de la crête du Chasseral est protégée du piétinement touristique par la pose de 66 poutres au sol. Des panneaux d'information complètent le dispositif.

2004

La création de la ligne de bus Nods-Chasseral (CarPostal) vient compléter l'absence de transport public sur le flanc sud du Chasseral depuis le démantèlement du télésiège.

2009

Depuis cette année, au moins 2700 écoliers de la région ont pu découvrir et s'initier au développement durable en participant à «Graines de chercheurs». Entre 20 et 25 classes y participent chaque année en choisissant l'une de ces thématiques: énergie, verger, hirondelle ou paysage.

2011

En 9 éditions, 42 «Bal(l)ades» ont été organisées en partenariat avec les Jardins Musicaux, dans la plupart des communes du Parc (14 sur 21). L'occasion de découvertes patrimoniales, culturelles ou liées à la nature, cumulées à un spectacle musical original.

2012

Après obtention du label fédéral, la première Charte est signée par 29 communes, qui forment un territoire de 388 km². De nombreuses associations (défense de la nature, chasseurs, agriculteurs, etc.) et des individus sont membres du Parc et ont permis, grâce à leur engagement, cette reconnaissance par la Confédération.

2015

La Maison Chasseral-Les Savagnières, fruit d'un partenariat public-privé (Val-de-Ruz, Saint-Imier, Bugnenets-Savagnières SA et Parc Chasseral), est inaugurée en 2015. Elle est utilisée en hiver comme en été.

2014

Près de 130 spécialités du terroir issues de 17 producteurs ont été labélisées «Parcs suisses» depuis 2014. Ces fromages, saucisses sèches, sirops, vins, huile de colza et autres spécialités sont commercialisés directement chez les producteurs, dans certaines épiceries de la région ou parfois dans la grande distribution.

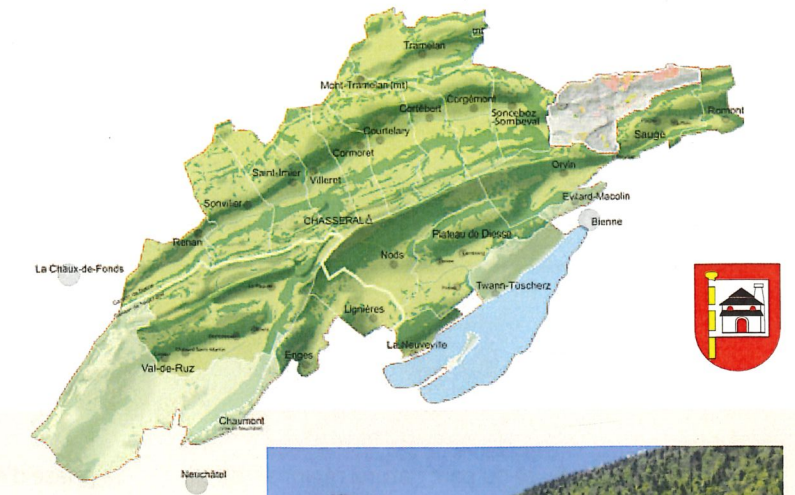
2016-2017

Un diagnostic de l'infrastructure écologique a été mené en 2016 et 2017 dans les Parcs Chasseral et du Doubs. Cette analyse, réalisée à partir de 160 000 données de plus de 6000 espèces, a conduit à un plan d'action de 60 mesures concrètes, qui devraient être opérées par les Cantons et les parcs ces 10 prochaines années.

2019

En prévision d'une éventuelle extinction partielle de son éclairage public au cœur de la nuit, Tramelan a organisé une Fête de la Nuit en 2019 (la sixième sur le Parc depuis 2012), et accueilli une rencontre intercommunale très suivie sur la thématique. Une dizaine des 21 communes du Parc Chasseral pratiquent l'extinction nocturne en 2020.

DES ACTIONS DE TERRAIN EN FAVEUR DE LA NATURE ET DU PAYSAGE À PÉRY-LA HEUTTE



Un chantier nature de lutte contre les néophytes a été organisé sur 2 jours en 2019 avec le Gymnase Bienne-Seeland à la Forêt des bonnes Fontaines. Vingt-trois élèves alémaniques engagés ont arraché des plantes néophytes comme du solidage, du buddleia et de la vergerette annuelle.

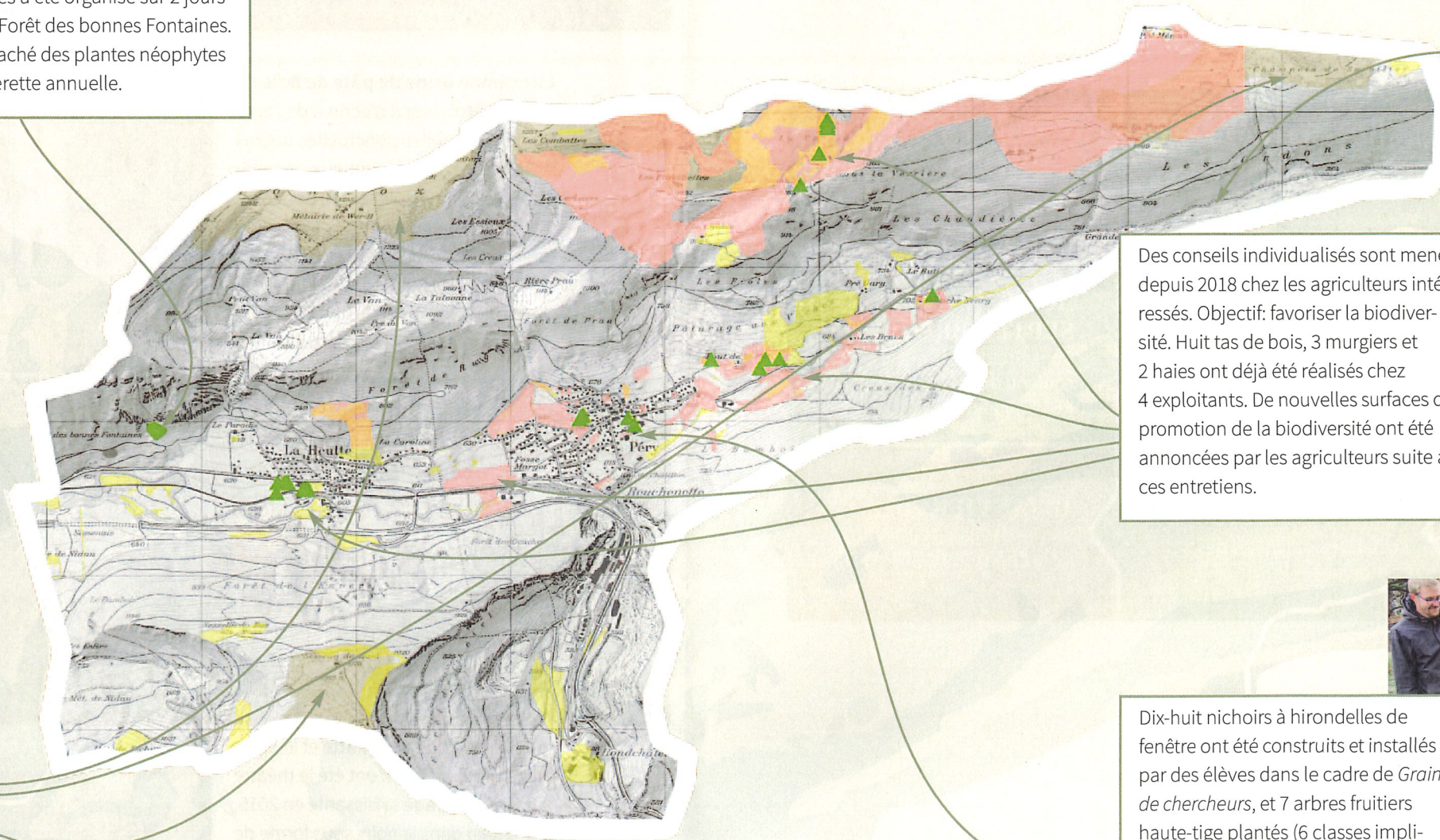


Des suivis ornithologiques ont été menés en 2006 et 2017 à la recherche de l'alouette lulu et d'autres espèces menacées d'oiseaux des pâturages maigres. Agriculteurs et propriétaires forestiers ont été sensibilisés à des mesures d'exploitation adaptées aux besoins de cet oiseau.



- Mesures concrètes sur le terrain
- Conseil agricole et forestier
- Surfaces inscrites au réseau écologique
- Suivis ornithologiques

Fond de carte: Office fédéral de topographie (5704002947)



Trente-sept sources ont été décrites par une collaboratrice du Parc dans le cadre de la chasse aux sources, dans le vallon du Terbez et à Rière Prau. Trois revitalisations sont en cours et 3 autres en discussion.

Des conseils individualisés sont menés depuis 2018 chez les agriculteurs intéressés. Objectif: favoriser la biodiversité. Huit tas de bois, 3 murgiers et 2 haies ont déjà été réalisés chez 4 exploitants. De nouvelles surfaces de promotion de la biodiversité ont été annoncées par les agriculteurs suite à ces entretiens.



Dix-huit nichoirs à hirondelles de fenêtre ont été construits et installés par des élèves dans le cadre de *Graines de chercheurs*, et 7 arbres fruitiers haute-tige plantés (6 classes impliquées, soit 113 écoliers). En 2019, la pose de 8 nichoirs a fait l'objet d'un reportage de la RTS dans le cadre de l'opération *Mission B*.



OBJECTIFS ET ÉCHÉANCES

La poursuite de l'activité du parc naturel régional est conditionnée par l'élaboration d'une nouvelle Charte pour les 10 prochaines années, soit 2022-2031. Ce document, qui lie formellement les communes membres avec l'association Parc régional Chasseral, contiendra les grands axes de travail, les champs d'action et le positionnement du Parc en lien avec les autres acteurs et institutions régionales. C'est elle, une fois acceptée, qui permet à l'OFEV de décider de l'attribution du label «parc naturel régional».

La phase d'élaboration de cette Charte est participative: l'objectif des échanges, avec partenaires et communes, est de discuter ensemble des orientations générales du Parc et d'évoquer vos attentes spécifiques, afin de les intégrer au mieux dans la Charte. Un autre but de ces rencontres est de préparer la présentation qui sera effectuée au deuxième semestre au législatif de votre commune, lequel votera sur l'adhésion au parc régional au dernier trimestre 2020.

Calendrier



Notes



À PÉRY-LA HEUTTE

Des actions en faveur du développement durable

Les exemples choisis ci-dessous, non exhaustifs, montrent la diversité d'interventions du Parc dans votre commune, sur plusieurs axes de travail.



Deux métairies proposant des Assiettes Chasseral travaillent avec le Parc depuis 2015 (Bergerie du Pré-la-Patte) et 2018 (**Hôtel-Restaurant La Werdtberg**). Les Assiettes Chasseral sont des plats composés à 100% de produits de la région.

L'ancienne usine de pâte de bois de **Rondchâtel** a servi d'écrin à des activités culturelles ponctuelles depuis 2017. Grâce à un fructueux partenariat avec Ciments Vigier SA, des spectacles et concerts ont pu y être organisés en 2017, 2018 et 2019 dans le cadre des Bal(l)ades (900 spectateurs au total) ou du festival «La HKB touche terre» (230 participants).



Des **bilans énergétiques de la commune**, sous forme de fiches, ont été réalisés en 2010 et 2016. Péry-La Heutte a participé à la rencontre intercommunale sur l'extinction nocturne organisée à Tramelan en 2019.

La Bergerie du Pré-la-Patte et le pâturage boisé attenant ont été le théâtre d'une **Bal(l)ade** saisissante en 2015, un «Safari dans le noir» sous forme de déambulation nocturne au son des animaux sauvages (enregistrés). La commune de Péry-La Heutte a par ailleurs été l'hôte de la Nuit des chauves-souris de 2015 à 2018.

